

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 49
Représenté(s) : 9
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 30 JANVIER 2023

Le lundi 30 janvier 2023 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 24 janvier 2023, s'est réuni en Salle du Conseil sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims .

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jacques AMMOURA, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, Mme Catherine CHOPART, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Dominique LEDEME, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Kevin PONCIN, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Armelle SIMON, M. Patrick TCHANGA, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Yann VELLY, M. Vincent VERSTRAETE, M. Philippe WATTIER

Étaient représenté-e-s :

M. Laurent GOBINET a donné pouvoir à Jacques AMMOURA, Mme Zabbaou LIMAN a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Laure MILLER a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Mounya TAGGAE a donné pouvoir à Patrick TCHANGA, M. Freddy THOMAS a donné pouvoir à Marie-Thérèse PICOT, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Pascal LABELLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Patricia GRAIN

Secrétaire : Elizabeth VASSEUR

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 58 Contre : 0 Abstention : 0

**PLAN LOCAL D'URBANISME
PRESCRIPTION DE LA MISE EN COMPATIBILITÉ AVEC LA DÉCLARATION DE PROJET "DÉCHETTERIE
EUROPE"**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-54 à L.153-59 et R153-13 à R153-57,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de Reims approuvé le 15 décembre 2022,

Considérant la nécessaire mise en conformité de la déchetterie « Europe » avec les exigences légales nouvelles et à venir, qui conditionne une nouvelle implantation de l'équipement sur une partie de la parcelle CE27, sise rue de l'Escaut,

Considérant que cette opération nécessite, au préalable, une adaptation du Plan Local d'Urbanisme, notamment en ce qui concerne le périmètre des espaces boisés classés sur le terrain d'assiette de l'opération,

Considérant, qu'au titre du Code de l'Urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme peut être mis en compatibilité avec une opération faisant l'objet d'une déclaration de projet, si son intérêt général est justifié,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, écologie, urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 18 janvier 2023,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de solliciter la Communauté urbaine du Grand Reims afin d'engager une mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme avec la déclaration de projet « Déchetterie Europe ».

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Le Secrétaire
Elizabeth VASSEUR



Le Vice-Secrétaire
Marie DEPAQUY

